

Tout au plus, ce programme va-t-il aider environ un millier d'employés de plus de 50 ans à prendre une retraite anticipée agréable. Un millier de personnes par an, cela ne représente que .1 p. 100 de tous les chômeurs de notre pays. Telle est la somme d'aide dérisoire que ce programme se propose d'accorder. Je pense que c'est une condamnation étonnante et consternante des programmes d'ensemble du gouvernement qui, économiquement parlant, ont ruiné notre pays.

Ce programme ne profitera qu'à .01 p. 100 de l'effectif total de notre population active et à .05 p. 100 de ceux de la population active ayant entre 50 et 54 ans. Seule une personne sur 16,000 ou 17,000 travailleurs de la population active pourra se prévaloir des avantages qu'offre ce bill. Je répète, ce programme est un simulacre d'action et il est tout à fait injuste vis-à-vis de ces milliers et milliers d'autres travailleurs canadiens qui ne pourront pas profiter des mêmes avantages.

Enfin, le gouverneur en conseil n'est pas tenu de rendre des comptes quant à la façon dont les régions désignées seront choisies de sorte qu'on ouvre impunément la voie aux abus du favoritisme politique. Nous ne voulons pas que cela se produise; toutefois si l'expérience passée doit être d'un quelconque enseignement, c'est sans doute ce qui va arriver et c'est tout à fait regrettable.

Il faut que les intéressés soient davantage tenus de rendre des comptes, monsieur l'Orateur, et les dispositions concernant la présentation de rapports doivent être resserrées. Le rapport trimestriel présenté à la Chambre devrait comporter des renseignements sur la somme d'informations dont on dispose et qui forme la base des positions prises . . .

M. Caccia: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Siddon: Monsieur l'Orateur, je préférerais y répondre à la fin de mes 20 minutes.

Je le répète, rien ne prouve que ce programme entre dans un plan global de développement industriel. C'est comme prescrire de l'aspirine à un malade en phase terminale. Tant que le gouvernement n'aura pas compris la nécessité de mettre en œuvre un plan de développement global, le nombre de chômeurs continuera de grimper. Le pays a besoin d'un plan où sera mis l'accent sur l'emploi pour les jeunes et sur la formation des chômeurs et des personnes inaptes à travailler.

L'article 16 encouragera les gens à travailler au noir ou à avoir des occupations rémunératrices marginales en leur permettant de garder 40c. de chaque dollar que leur rapportera cet emploi. S'ils se recyclent, il leur faudra déduire l'aide à la formation des prestations reçues en vertu du programme de prestations d'adaptation pour les travailleurs. En fait, cette disposition encourage les personnes sur le point de prendre leur retraite à se faire des revenus supplémentaires et à ne pas chercher à améliorer leurs compétences pour s'adapter à la restructuration industrielle qui nous préoccupe tant ces jours-ci.

Nous devons mettre sur pied un programme de développement industriel qui favorisera le secteur secondaire et améliorera le potentiel national d'exploitation des ressources naturelles. Dans ce programme, il faudrait insister sur la mise en chantier des mégaprojets. Toutes ces questions sont reliées à la politique fiscale et à l'attitude du gouvernement à l'égard de l'investissement étranger. Nous devons mettre un terme à cet acharnement contre l'investissement étranger et nous efforcer

Prestations d'adaptation pour les travailleurs

de comprendre enfin que les détenteurs de capitaux étrangers, en acceptant éventuellement d'investir dans la construction d'usines au Canada, favoriseront la création d'emplois chez nous. Beaucoup de gens préféreraient de loin que des étrangers investissent au Canada, au lieu qu'ils se contentent de nous prêter leur argent à des taux préférentiels, évitant ainsi de prendre des risques pour assurer l'avenir du Canada. Cet acharnement contre l'investissement étranger doit cesser.

Il faut également faire cesser la lutte contre le secteur de la petite entreprise, lutte dont le budget anti-emploi du ministre des Finances (M. MacEachen) est un exemple—c'est ainsi que l'avait qualifié un journaliste—et dont témoignent l'intervention autoritaire et arrogante du gouvernement dans les affaires du secteur privé et la réglementation excessive de ce dernier. Il faut modifier la politique adoptée dans ces domaines avant d'envisager de rendre justice à ceux qui ont travaillé des dizaines d'années durant. Ces gens veulent vivre dans la dignité. Ils voudraient pouvoir gagner tous les jours leur vie et celle de leur famille, et payer leur impôt de bon cœur. Ils ont de cette façon le sentiment d'appartenir au pays et peuvent choisir en fonction de leurs meilleurs intérêts.

Il n'est nullement assuré que ce programme sera proprement appuyé par un relevé à long terme destiné à accroître et à améliorer notre productivité. On ne tient nullement compte de la valeur humaine de ceux qui ont travaillé dur et longtemps à bâtir notre pays et à lui assurer le niveau de prospérité et de richesse dont nous jouissons il y a encore un an ou deux.

Quelques députés croient, monsieur l'Orateur que la cybernétique et la technologie vont mettre un terme au travail exécuté par l'être humain. On entend souvent dire qu'à l'avenir nous n'aurons à travailler que dix à vingt heures par semaine. Si nous en arrivons à un point où tout le monde pourra travailler pour l'État, manipuler du papier, avec des machines capables de fabriquer et le papier et tous les produits, nous aurons alors atteint l'état de stagnation. Ce n'est que l'effort personnel et l'ingéniosité qui nous permettront de croître et de nous développer en tant que personnes humaines de même que d'accroître la demande pour les métiers et les emplois manuels.

Monsieur l'Orateur, il ne faut pas se méprendre, pour des siècles encore nous aurons besoin d'hommes de métier et de travailleurs spécialisés. Pour conserver l'esprit humain intact, il faudra que des hommes et des femmes continuent d'occuper des emplois constructifs et créateurs. Ils doivent pouvoir jouir librement du fruit de leurs efforts. Ils se trompent ceux qui disent que les ordinateurs et les techniques vont s'occuper de tout. Nous ne pourrions jamais remplacer un emploi réel par des programmes, des bureaucraties et des règlements sans cesse plus nombreux. Un emploi véritable consiste à produire des biens dont nous avons besoin, mais chose encore plus importante, pour que notre économie soit saine et prospère, il faut produire des biens pour le reste du monde.

Cette perspective va à l'encontre de l'idée d'une productivité continue. Elle traduit simplement l'incapacité du gouvernement à déterminer nos véritables objectifs en fonction de nos possibilités. Il est plutôt prévu, à l'article 4 du bill, un Office d'aide à l'adaptation des travailleurs, une bureaucratie en trois volets où l'on retrouve en plus des bureaucrates des représentants des employeurs et des syndicats. Les travailleurs auront peut-être à attendre des mois avant que leur demande ne soit examinée par les cinq membres de l'Office. On examinera,